

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire du Rhône

Jardins du domaine de Longsard

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire du Rhône
Jardins du domaine de Longsard

Nom du parc	Jardins du domaine de Longsard
Commune	Arnas-en-Beaujolais
Département	Rhône
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Type de propriétaire	Propriétaire privé
Coordonnées	4060 route de Longsard 69000, Arnas-en-Beaujolais Mail : longsard@wanadoo.fr www.longsard.com
Localisation	Latitude : 46.155934787785 Longitude : 4.61159706115723
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Si le domaine de Longsard apparaît dès le début du XVII^e siècle, la propriété que vous allez visiter a été construite durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle par Jean-Charles Marie de Brun, conseiller du roi et maître des eaux et forêts de la province de Beaujolais. En 1780, le propriétaire est le Seigneur Pierre Verd de Longsard. Victor de Saint Amand, fermier général, acquiert la propriété et fait faire un plan en 1792 par M. Gilbert, géomètre. Il mourra guillotiné le 31 janvier 1794. La propriété passe alors à la famille Pollalion, vicomte de Glavenas. Elle compte 220 hectares dont beaucoup de vignes. Monsieur de Pollalion devient maire d'Arnas et est un membre éminent de la Société d'horticulture Française dont il a été l'un des créateurs.

La propriété compte alors cinq fermes, où il instaure des méthodes de culture modernes. C'est à cette époque que des changements sont apportés au château : à l'extérieur, pose de persiennes et remplacement des fenêtres XVIII^e siècle à petits carreaux (il en reste quelques-unes). A l'intérieur, réfection de la salle à manger avec ses boiseries et son papier peint, pose de mosaïque italienne dans l'entrée, illustrant le blason de la famille Pollalion. En 1891, le comte et le comtesse Paul Claret de Fleurieu rachètent le château, qui restera dans la famille jusqu'en août 1997.

Les propriétaires actuels, le comte et la comtesse Olivier du Mesnil du Buisson, sont heureux de vous ouvrir les extérieurs, dont la restauration est en cours et prendra quelques années. Le dessin des jardins à la française, tels que vous les voyez, date de 1792, comme le montre un plan original. Ils ont été légèrement modifiés dans le temps afin de simplifier leur entretien. Autour du jardin, un parc paysager romantique de style anglais a été planté, très à la mode au XVIII^e siècle.

Description

1. Partez de l'obélisque. Il apparaît à Longsard en 1892, cadeau fait à la famille de Fleurieu par un Saint Victor, héritier d'un général de la campagne Italienne de Bonaparte. Il est en marbre et vient de Rome. Le texte en latin dit "Le souverain Pontife Sixte Quint a ordonné que cet obélisque consacré au soleil par César Auguste selon le rite impie, ruine pitoyable brisée et enfouie sous l'herbe, soit transporté et rendu à sa forme première, et consacré à la Croix très invincible en l'an 1589. Devant

le temple sacré de celui-ci, je me dresse plus auguste et joyeux. Le soleil de justice né du sein d'une vierge s'est levé quand un homme avait le pouvoir à vie. Jules César Auguste, grand Pontife, la douzième année de son consulat, la quatorzième de son élévation, alors que l'Égypte était soumise à la puissance du peuple Romain, a consacré ce temple au soleil".

2. Continuez en descendant l'allée de tilleuls bi-centenaires. Les deux allées apparaissent dans le plan de 1792. Vous pouvez constater une partie des dégâts subis le 28 décembre 1999. Au bas des deux allées, deux bosquets de platanes de type anglais ont été plantés, comme on peut en voir à Londres.

3. Au fond, tournez à gauche vers le milieu du parc. La haie de buis qui clôture le parc est entrouverte pour ouvrir la vue. Les deux cents mètres de haies de buis qui remontent le parc étaient autrefois taillés en forme de banquette. Ici le pré est séparé du parc par un muret, le saut-de-loup, ou "Ha-Ha" en anglais.

4. En remontant le jardin, vous vous trouvez au milieu d'ifs taillés ou topiaires, dont la disposition n'est pas sans rappeler un échiquier. La jeune pousse d'if est taillée annuellement en juin, puis une fois séchée, ses molécules sont utilisées pour un traitement anti-cancérigène, 'le Taxol'.

5. Au centre se trouve un bassin octogonal en pierre rose. Il est alimenté par les eaux pluviales du Château grâce à un réseau de canalisations souterraines en terre cuite. Au centre des deux pelouses se dressent deux urnes du XVIII^e siècle. Elles étaient autrefois surmontées de flammes ou de têtes que des tireurs anonymes ont prises pour cibles pendant la Seconde Guerre mondiale.

6. Du bassin vous avez une vue de l'ensemble du Château. Les rosiers grimpants sont des roses anciennes d'André Eve. Dans le clocheton au dessus du toit se trouve une cloche en bronze dédiée à Marie en 1669.

7. A droite et à gauche de l'escalier d'honneur nous avons planté deux parterres de fleurs vivaces. Les plantes proviennent de plusieurs foires aux plantes et de pépiniéristes spécialisés. Le choix de couleurs a été volontairement limité au bleu et blanc. Les plantes en fleurs en ce moment sont : les nepetas (bl.), lupins (bl.), roses, géraniums vivaces (Johnson blue et sanguineum), pivoine herbacée (bla), campanule (bl. et bla), centaurée montana (bl.), delphinium, ancolie (bl.), lin (bl), sauge (bl.), penstemon (bl), acanthe (bla), deux viburnum (bla) et deux choisya (bla), des lavandes blanches et bleues. Ces plantes sont très variées : campanules naines du Caucase et fleurs paniculées, nepetas aux bleus très différents des lupins ou des delphiniums.

8. La terrasse, parfaitement proportionnée, est prolongée de deux quinconces de tilleuls. Le côté est a beaucoup souffert de la tempête, nous avons perdu plusieurs arbres, qui ont été replantés récemment.

9. En haut des marches, tournez-vous vers le sud. Le parc paysager romantique est bien en évidence, avec le pré, le plan d'eau et les arbres plantés autour. Les deux peupliers d'Italie sont là pour attirer l'oeil vers les Monts d'or.

10. Passez sous la grille est. Elle est aussi XVIII^e siècle, et surmontée d'une couronne de comte et d'initiales.

11. Dans la cour se trouvent deux cèdres du Liban dont l'un est tricentenaire. Au fond, vous voyez la serre où nous gardons nos orangers l'hiver et où sont accrochés de vieux outils de culture et de vinification. A l'ouest nous venons de planter plusieurs espèces d'hydrangeas blancs (quercifolia, sargentea et hortensia) ainsi que des hellébore et heucheras.

12. Sortez de la cour par le portail est. Une très ancienne allée de charmes est prolongée par une allée de buis, qui fait 200 mètres de long. Toutes deux datent de l'origine du jardin. Vers le Sud, se trouvaient autrefois le potager et le verger. Nous sommes maintenant en train de refaire un petit potager. Il y a 5 ans cette partie du jardin était recouverte de ronces, et nous avons découvert par hasard le bassin qui servait de réserve d'eau. Il est alimenté par les eaux de pluie du cuvage.

13. Retour vers la cour. Reposez-vous sous les cèdres du Liban. Le plus petit a été planté en 1900, le tronc du plus gros – dont nous ignorons l'âge – mesure 7 m 80 de circonférence.

Documents iconographiques

*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire du Rhône
Jardins du domaine de Longsard*





Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : inconnue

Protection : inscrit au titre des Monuments Historiques

Classification : label Arbre remarquable de France

Botanique

Arbres : cèdre du Liban dans la cour, 7 m 86 de circonférence

Arbres d'alignement : deux allées de tilleuls dans le parc et une allée de charmes bi-centenaires vers le vignoble

Plantes vivaces : mixed border dans le parc uniquement bleu et blanc

Renseignements pratiques

Ouverture au public : uniquement sur rendez-vous

Visite libre : oui

Visite guidée : oui

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: Jardin à la française, Jardin à l'anglaise

Éléments de décoration: Potager, Statues

Statut du jardin: privé

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Inscrit au titre des Monuments Historiques, Label Arbre remarquable de France